Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260420-D2026007CCAS2-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CCAS D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS D'ARZANO SEANCE DU 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-sept heures-trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Arzano, légalement convoqué, s'est réuni en mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Françoise LE ROCH, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : LE ROCH Marie-Françoise, CORNIERE Aurélie, DOS REIS Joëlle, BORRY Anne, HELOU Annie, THOMAS Annie, JEZEQUEL Yvonne, LE GOFF Jeanine, GAGNE Marie-Françoise, MOELO Mickael, FEREZ Crystel, CLERO Ewen, GRAGNIC Marie-Annick

Etaient absents : LAVISSE Clotilde, NOUAILLE-DEGORCE Stéphanie

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de votants
15	**13**	**13**

Date de convocation : 10/04/2026

Objet de la délibération : D2026-07- Affectation des résultats- Budget CCAS

Madame la Maire, rappelle que le compte administratif 2025 présente un excédent de fonctionnement de 19269,82 et un solde d'investissement de 1047,16 €.

ENTENDU l'exposé de Madame la Vice-Présidente,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

DECIDE

- De reporter l'excédent d'investissement de 1 047,16 €, en recette de d'investissement, au compte 001 ;
- De reporter l'excédent de fonctionnement de 19 269,82 €, en recette de fonctionnement, au compte 002.

Vote : 13 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE
Présidente du CCAS

C. lavisse

CCAS D'ARZANO Finistère